

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2010

PRESENTS	Copropriétés	Noms/Prénoms
	19-21 chemin d'Audibert	Francis VION et Pierre Vignerès
	Chaubet	Henri Cabaup, Pascal Jarrosson et René Vilotte
	Menuisère II	Patrick Selamnia
	Amouroux II	Florence Mezzari, Thierry Puig, Yves Bouffil et Jean Garcia
	Belle Paule	Alain Hébert
	89bis-91 allée Charles de Fitte	Thérèse Slifi
	Menuisère I et Ibis	Claudine Besse et Gisèle Camus
	Grand Toulouse	Elsa Le Cronc
	ADIL 31	Pascaline Brandalac

1) Ouverture d'un compte Bancaire :

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, d'ouvrir un compte bancaire à la Banque Populaire, agence de Bonnefoy.

2) Mandat pour ouvrir le compte bancaire

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de mandater Mme Gisèle Camus, trésorière pour ouvrir le compte de l'association.

3) Désignation des membres habilités à faire fonctionner le compte :

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, que le président, et en cas de carence le vice-président, ainsi que le trésorier sont habilités à faire fonctionner le compte bancaire (émettre et signer les chèques, autoriser les virements, déposer des fonds et, de manière générale, tout acte nécessaire à la gestion courante de l'association).

4) Choix d'une compagnie d'assurance

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de souscrire une assurance responsabilité auprès de la SMACL. Le montant de la cotisation annuelle est de 80.01€TTC, auquel il faut ajouter le droit d'adhésion d'un montant de 5.90€TTC. La franchise est de 150€ pour les biens confiés. Pas de franchise sur les autres garanties. La SMACL ne dispose pas de bureau sur Toulouse (contacts par téléphone, mails et fax).

Le devis de la MATMUT qui s'élevait à 80€ n'a pas été retenu car la franchise sur les biens confiés est de 608.85€.

5) Adoption du budget prévisionnel

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de fixer le montant du budget prévisionnel à 290€ et de valider les budgets par postes ci-dessous :

Budget prévisionnel 1er juin 2010-31 mai 2011			
Recettes		Dépenses	
Subvention Grand Toulouse	150 €	Assurance	90 €
Cotisations 7 copropriétés	140 €	Fournitures de bureau	25 €
		Frais d'affranchissement	30 €
		Frais bancaires	20 €
		Frais d'insertion au JO Association	50 €
		Financement des projets	75 €
TOTAL	290 €	TOTAL	290 €

6) Election des membres du conseil d'administration

Sont élus à l'unanimité : Alain Hébert, Henri Cabaup et Pierre Vigneres.

7) Projet 2010-2011 (planning en annexe)

➤ **Conférence sur la maîtrise de l'énergie :**

Outre la question de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits terrasses, il serait intéressant le cas du chauffage collectif et, en particulier, les modalités d'individualisation du chauffage, le coût, les avantages et les inconvénients.

➤ **Visite des copropriétés :**

Thématique « ravalement » : Amouroux II (ravalement de près de 60 bâtiments), 89bis-91 all Ch de Fitte (ravalement de façades sur un immeuble d'un seul tenant)

Thématique « chauffage collectif » : Menuisière I et Ibis (installation récente d'une chaudière)

Thématique « fermeture résidence » : Chaubet, 19-21 ch d'Audibert (installation d'un portail électrique)

8) Divers

L'assemblée générale se dit favorable à l'accueil de nouvelles copropriétés en restant mesurer sur leur nombre dans la mesure où le Club débute à peine son activité. Il est nécessaire de laisser le temps au Club de trouver ses marques, de se construire avant d'envisager de l'agrandir.

L'assemblée générale décide de la création d'un annuaire des membres où figurera le nom des résidences ainsi que le nombre de logements. Cet annuaire sera partagé par les membres fondateurs.

1^{ère} VISITE le 30 septembre 2010
au 19 chemin d'Audibert

Planning 2010-2011	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai
Fermeture									
19-21 ch d'Audibert									
Chaubet									
Ravalement Façades									
Amouroux II									
89-91bis all ch de Fitte									
Chauffage collectif									
Menuisière I et I bis									
Conférence									